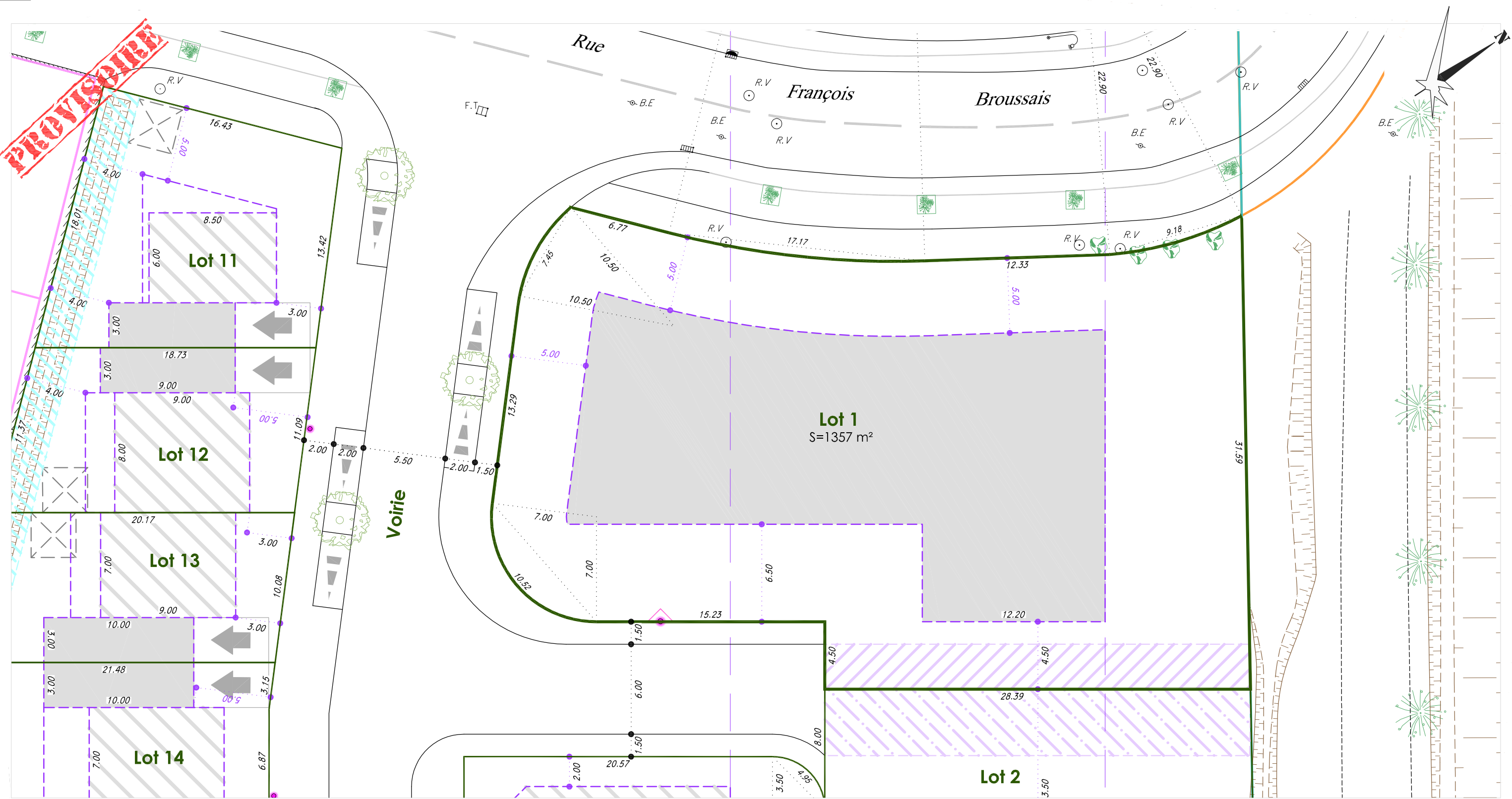




COMMUNE DE PERPIGNAN

LOTISSEMENT "LES ALLEES DU MAS CANTEROUX"

Cadastre : Section HP

PLAN PARCELLAIRE DE COMMERCIALISATION

03.08.2021

ECHELLE 1/250e

Réf 21239

SURFACE PLANCHER
MAXIMALE
DU LOT : m²

- Emplacement réservé à la construction en RDC
- Emplacement réservé à la construction en RDC avec toiture terrasse obligatoire
- Emplacement réservé à la construction R+1 autorisé
- Emplacement réservé à la construction R+2 autorisé
- Servitude de passage à créer : Fonds dominant : lot n°2 ; Fonds servient : lot n°1
- Servitude de passage à créer : Fonds dominant : lot n°1 ; Fonds servient : lot n°2

- Possibilité d'édification d'annexes, d'abris de jardin ou de barbecues avec un longueur en mitoyenneté inférieure à 3.00m (voir art.2.6 du règlement du lotissement).
- Accès privatif non clos imposé 3.00m x 5.00m
- Accès privatif non clos imposé 5.00m x 5.00m
- Parking public
- Candélabre
- Servitude de passage du fossé de collature à créer Largeur = 2.50m
- Application cadastrale